

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Vous empêchez les autres de parler!

M. Lewis: J'ai dit suffisamment de choses au sujet de ces deux sociétés pour exposer mon point, c'est pourquoi je demanderai au premier ministre si cette preuve flagrante de bénéfices excessifs réalisés par l'industrie alimentaire, qui est une forme d'escroquerie à l'endroit des consommateurs, l'a convaincu et a convaincu le gouvernement qu'il faut accorder plus de pouvoirs à la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires afin qu'elle puisse diminuer certains prix en se basant sur ces bénéfices?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Si le député se reporte aux déclarations que j'ai faites en août et en septembre, il verra que j'ai dit que le gouvernement serait effectivement prêt à prendre des mesures si la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires l'informait qu'elle avait examiné des cas de ce genre, en avait discuté avec la direction et les entrepreneurs intéressés et que ces personnes avaient refusé de collaborer et de prendre les mesures jugées nécessaires au bien-être du consommateur canadien, alors nous interviendrions. Je ne connais pas les cas dont parle le député, mais je lui propose de les soumettre à la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, s'il ne l'a pas déjà fait.

Quant à l'efficacité des mesures du gouvernement, je renvoie le député à la série préalable de questions et de réponses. Nous nous sommes assurés que les prix des produits du pétrole seraient bloqués. Je l'ai dit dans ma déclaration du 4 septembre. C'est aussi grâce à l'action du gouvernement que les compagnies ont accepté d'absorber les augmentations de prix plutôt que de les passer aux consommateurs.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'AIDE AUX ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES DES MARITIMES ET DU QUÉBEC TOUCHÉS PAR LA HAUSSE DU PRIX DU MAZOUT DE CHAUFFAGE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question supplémentaire au ministre des Finances au nom des Canadiens de l'Est, et surtout au nom de ceux qui ont des revenus fixes de \$80 ou \$100 par semaine et qui essayent d'élever leur famille et de chauffer leur maison. Étant donné que le ministre a rejeté l'idée de prendre des dispositions spéciales en ce qui concerne le kérosène et le mazout, combustibles utilisés surtout par les économiquement faibles, et vu qu'il a refusé de redonner une partie des milliards de dollars d'impôt qu'il perçoit sur la vente de l'essence et du mazout, a-t-il l'intention d'aider les gens à revenu fixe ou faible des régions de l'Atlantique et du Québec à contrebalancer l'augmentation du prix de l'huile de chauffe?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Nous avons augmenté le revenu excédentaire des Canadiens, y compris ceux de l'Est, de 6 p. 100, après déduction de l'impôt et de l'augmentation du coût de la vie. Quant aux provinces de l'Atlantique, le dernier budget a apporté 200 autres millions de dollars aux sept provinces recevant des paiements de péréquation, dont les quatre provinces de l'Atlantique, paiements qui, si ces provinces le veulent, peuvent être transmis à leurs contribuables locaux.

M. l'Orateur: A l'ordre. Les députés comprendront que, jusqu'à présent, la période des questions a surtout été

Questions orales

consacrée à la discussion de cette très importante question. Nous pourrions peut-être passer à un autre sujet.

Des voix: Non!

M. l'Orateur: Bon, c'est, bien sûr, une décision de la présidence. Je donne maintenant la parole au député de Gander-Twillingate pour sa question supplémentaire, puis ce sera au tour du député de Vaudreuil.

M. Lundrigan: Visiblement, le ministre pense que les résidents de ces provinces ne sont pas très intelligents...

Des voix: Règlement!

M. Lundrigan: ... et qu'ils ne peuvent comprendre ses réponses aux questions. La question que j'ai posée n'avait rien à voir avec ce dont le ministre a parlé le printemps dernier et ne concernait en rien le transfert des paiements ou les paiements de péréquation, et il sait parfaitement bien que cela n'avait rien à voir avec ces problèmes urgents. Je lui ai demandé de nouveau de se rendre compte de la situation précaire dans laquelle se trouvent les gens qui doivent faire face à ce problème urgent qui a surgi il y a à peine quelques semaines; pourtant, le ministre nous donne certaines indications...

● (1150)

M. l'Orateur. A l'ordre. Il me semble que le député répète la question qu'il a posée il y a quelques instants et il s'agirait plutôt d'une démarche. Les députés permettront peut-être au ministre de répondre brièvement afin que la présidence puisse ensuite donner la parole au prochain député qui veut poser une question.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas terminé ma question, mais la vérité c'est que le ministre n'a pas l'intention de répondre aux questions que nous lui posons, mais d'avancer des arguments et des renseignements nuisibles qui n'ont aucun rapport avec la question, alors...

M. l'Orateur: A l'ordre. Évidemment, c'est l'argument que le député exprime en ce moment et qui, je l'ai mentionné, est plus un argument ou une démarche qu'une question. Cependant, compte tenu de l'importance du sujet, je n'ai certainement pas d'objection à permettre au ministre d'y répondre.

M. Trudeau: Ne perdez pas votre calme, John.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, je pense que la Chambre peut noter que nous sommes saisis d'un bill concernant les allocations familiales, et grâce auquel ces allocations seront augmentées à \$20 par mois par enfant et que nous avons indexé et relevé les pensions de vieillesse. Toutes ces mesures augmentent les revenus disponibles des Canadiens pour pallier l'érosion du revenu.

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AU PROJET D'OLÉODUC VERS MONTRÉAL

M. H. T. Herbert (Vaudreuil): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Est-il fermement décidé à poursuivre dès que possible la construction de l'oléoduc vers Montréal afin de permettre à l'Est de partager les ressources naturelles du Canada?